



# PRAME

## Enseignement Supérieur

### Programme Régional d'Aide à la Mobilité Etudiante

# 2015-2016

**DOSSIER A REMETTRE A VOTRE  
ETABLISSEMENT MINIMUM 1 MOIS  
AVANT LE DEPART**

## CANDIDATURE A UNE BOURSE D'ETUDES

Cadre réservé à l'établissement d'envoi

Date de réception du dossier : .....

N° Dossier : .....

Cachet de l'établissement

Etablissement d'envoi : .....

Nom du Candidat : M.  Mme  Mlle  .....

Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nationalité : .....

 : ..... / ..... / ..... / ..... / .....



: ..... / ..... / ..... / ..... / .....



@ : .....

Département dans lequel vous êtes rattaché(e) fiscalement : .....

### ADRESSE DU DOMICILE PERMANENT

*Adresse où vous pouvez être joint avant, pendant et après votre séjour - (ex : adresse des parents) : .....*

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Etablissement d'accueil : .....

Ville : ..... Pays : .....

Date de début de la période d'études : ..... / ..... / ..... - Demandez-vous une allocation Erasmus  oui  non

Date de fin de la période d'études : ..... / ..... / .....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces transmises à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la bourse PRAME Enseignement Supérieur et des conditions à remplir pour maintenir mon droit à cette aide régionale.

**Mentions légales** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à "La gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants". Les destinataires des données sont : DERIES - SVEMI (Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur / Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au responsable du traitement : Service Vie Etudiante

*A signer par l'étudiant (e)*

Date :

Signature :

## FORMATION :

BACCALAUREAT OBTENU DANS L'ACADEMIE DE : .....

### EN 2014-2015 :

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FREQUENTE:

Université / Ecole : .....

Ville / Pays : .....

### EN 2015-2016 :

DIPLOME PREPARE (DUT, Licence, Master...) : .....

ANNEE DE FORMATION DE VOTRE DIPLOME : (ex : 3<sup>ème</sup> année de licence, Master 1<sup>ère</sup> année ...) .....

FILIERE : .....

## RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE PERIODE D'ETUDES A L'ETRANGER :

PROJET DU SEJOUR D'ETUDES : .....









.....

MOTIVATIONS : .....

.....

.....

### CRITERES D'ELIGIBILITE : Pour prétendre à une bourse, l'étudiant doit :

-  Etre inscrit en formation initiale dans un **établissement d'enseignement supérieur public ou privé situé en Provence Alpes Côte d'Azur conventionné avec la Région** (les étudiants inscrits en thèse, les étudiants en alternance et ceux préparant un BTS sont exclus) ;
-  Préparer un diplôme d'Etat ou diplôme visé par l'Etat, un DUETI ou un diplôme inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ;
-  Etre âgé de moins de 30 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2015 ;
-  Avoir validé une année d'études supérieure en PACA ou avoir obtenu son baccalauréat dans la Région ;
-  Répondre à une exigence de critère social : le montant du quotient familial figurant sur l'avis d'imposition 2014 (sur les revenus 2013) ne peut excéder 24 000 € (Calcul du QF = Revenu Brut Global à diviser par le nombre de parts)
-  Effectuer son séjour d'études à l'étranger (à condition de ne pas avoir la nationalité du pays d'accueil) intégré dans le cursus d'une durée minimum de 3 mois ;
-  Effectuer sa période d'études sur un territoire éligible : Pays du monde, hormis la France (territoires métropolitains et d'Outre-Mer) et Principauté de Monaco ;
-  Effectuer sa mobilité sur l'année universitaire 2015-2016 et se terminer au plus tard le 31 décembre 2016 ;

 Ne pas être bénéficiaire d'une allocation Erasmus ;



 Ne pas être éligible à une autre aide à la mobilité internationale.

## MODALITES D'ATTRIBUTION

- ☞ Votre candidature doit impérativement être sélectionnée et présentée à la Région par votre établissement ;
- ☞ Une seule bourse PRAME (études ou stage) peut être attribuée par année universitaire ;
- ☞ Les candidatures sélectionnées sont présentées pour validation à l'une des six Commissions permanentes annuelle du Conseil régional ;
- ☞ La bourse PRAME est attribuée selon les critères fixés par la Région dans la limite du budget disponible dédié à cette action. Elle n'est pas automatique.

## MONTANTS DE LA BOURSE

- ☞ Vous partez dans un campus de votre établissement à l'étranger :

CAMPUS	Etudiant fiscalement rattaché <u>en</u> Région	Etudiant fiscalement rattaché <u>hors</u> Région
	Forfait de 600 € quelle que soit la durée de votre mobilité	Forfait de 400 € quelle que soit la durée de votre mobilité

- ☞ Vous partez dans un établissement d'enseignement supérieur (hors campus) situé à l'étranger :

HORS CAMPUS	Etudiant fiscalement rattaché <u>en</u> Région	Etudiant fiscalement rattaché <u>hors</u> Région
	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Montant mensuel de la bourse 400 €</li><li>▪ Montant maximum attribué par année universitaire 2 000 € (hors forfait)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Montant mensuel de la bourse 300 €</li><li>▪ Montant maximum attribué par année universitaire 1 500 € (hors forfait)</li></ul>

- ☞ Un forfait supplémentaire de 300 € est alloué aux étudiants effectuant leur séjour d'études sur un territoire avec lequel la Région entretient des relations de coopération.

### \* Listes des territoires de coopération :

Territoires éligibles avec lesquels la Région entretient des relations de coopération ouvrant droit à une bonification du montant de la bourse : Wilaya d'Alger (Algérie), Région de Tanger-Tétouan (Maroc), Gouvernorats de Tunis et de Kasserine (Tunisie), Gouvernorat d'Alexandrie (Egypte), Union des Municipalités de Tyr et de Jezzine et Ville de Beyrouth (Liban), Région d'Izmir (Turquie), Gouvernorats de Ramallah et d'Hébron (Territoires palestiniens), Ville de Haïfa (Israël), Région de Lori et Erevan (Arménie), Région de Ziguinchor (Sénégal), Ile de la Grande Comore, Ngazidja (l'Union des Comores), Etat de Sao Paulo (Brésil), Province du Guangdong (Chine), Etats de Nuevo León et de Querétaro (Mexique).

- Un forfait supplémentaire d'un montant de 400 € est attribué aux étudiants en situation d'handicap (sur justificatif).

## DUREE DE PRISE EN CHARGE DE LA PERIODE D'ETUDES

☞ La durée de prise en charge de votre mobilité dépend du montant de votre quotient familial. Elle est de 3 mois minimum et de 5 mois maximum :

Tranche de quotient familial	% de la durée de prise en charge	Exemple :
0 € > 10 000 €	100 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 5 mois*
10 001 € > 12 000 €	90 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 4,5 mois*
12 001 € > 14 000 €	80 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 4 mois*
14 001 € > 16 000 €	70 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 3,5 mois*
16 001 € > 18 000 €	60 %	Si la mobilité dure 5 mois, la durée de prise en charge est de 3 mois*
18 001 € > 24 000 €	50 %	Si la mobilité dure 6 mois, la durée de prise en charge est de 3 mois*

\*dans la limite de la durée minimum financée (soit 3 mois) et de la durée maximum financée (soit 5 mois) hors forfaits.

## MODALITES DE PAIEMENT

☞ Vous partez dans un campus de votre établissement à l'étranger :

<b>CAMPUS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Forfait versé, en une seule fois, après validation de votre candidature par la Commission permanente du Conseil régional, dès réception de votre dossier complet et du document attestant votre date d'arrivée dans l'établissement d'accueil (Formulaire A) ; Le cas échéant, sera ajouté à ce versement le montant correspondant aux forfaits</li></ul>
---------------	---

☞ Vous partez dans un établissement d'enseignement supérieur (hors campus) situé à l'étranger :

<b>HORS CAMPUS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>1<sup>er</sup> VERSEMENT</b> : 80 % du montant de la bourse sera versé après validation de votre candidature par la Commission permanente du Conseil régional, dès réception de votre dossier complet et du document attestant votre date d'arrivée dans l'établissement d'accueil (Formulaire A) ; Le cas échéant, sera ajouté à au 1<sup>er</sup> versement les forfaits.</li><li>• <b>LE SOLDE</b> sera versé dès réception du document attestant la date de fin de votre période d'études dans l'établissement d'accueil (formulaire B). Ce document est à transmettre à la Région (<u>dans un délai de 1 mois maximum après la fin du séjour</u>).</li></ul> <p>Le montant du solde versé peut être <u>recalculé</u> au vu des dates indiquées sur le formulaire B.</p>
--------------------	---

La Région se réserve le droit de recourir au remboursement des sommes indûment versées, notamment au cas où l'étudiant bénéficiaire ne respecterait pas la durée minimum fixée ou ne produirait pas les documents demandés.



# Pièces à joindre au dossier



## Documents à remettre obligatoirement pour l'étude de votre candidature :

### Par l'étudiant :

- Ce dossier de candidature dûment complété.....
- Une photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (en cours de validité).....
- Un relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom .....
- Un justificatif de domicile à votre nom.....
- La photocopie de l'**avis d'imposition 2014 (sur les revenus 2013)** sur lequel vous êtes rattaché .....

### Par l'établissement d'envoi :

- Une attestation indiquant les dates et lieu de votre mobilité à l'étranger (organisme/ville/pays) .....

## Documents complémentaires (à compléter par l'étudiant)

- L'attestation d'autorisation d'utilisation de vos données personnelles .....
- L'attestation d'autorisation de transmission des informations concernant votre dossier d'aide à la mobilité à un tiers (parents, amis ...) .....

*L'absence de ces autorisations dans votre dossier n'influe pas sur l'étude de votre candidature. Dans ce cas, il sera considéré une réponse négative de votre part.*

**DOSSIER A REMPLIR TRES LISIBLEMENT ET A RETOURNER AU MOINS UN MOIS AVANT VOTRE DEPART ACCOMPAGNE DE TOUTES LES PIECES JUSTIFICATIVES DEMANDEES A VOTRE ETABLISSEMENT**  
(Service des Relations Internationales)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

« **PRAME Enseignement Supérieur** »  
Année 2015-2016 - **ETUDES**

**FORMULAIRE A –**  
**Attestation d'arrivée dans l'établissement**  
**d'accueil**

A envoyer **impérativement** à la Région PACA **dès votre ARRIVEE** dans l'établissement d'accueil (*une copie est à transmettre à votre établissement d'envoi*)

ou

- **Par Fax** : 04.91.57.51.79
- **Par mail** : [boursesdemobilite@regionpaca.fr](mailto:boursesdemobilite@regionpaca.fr)
- **Par courrier** : Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale - 27, place Jules-Guesde -13481 – MARSEILLE Cedex 20

**Nom de l'établissement d'accueil** : .....

**Ville et pays d'accueil** : .....

atteste que l'étudiant(e) :

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

Inscrit à : .....  
(nom de l'établissement d'envoi)

**est arrivé(e) dans notre établissement le** ..... / ..... / .....

la mobilité est prévue du ..... au .....

L'étudiant(e) susmentionné(e) s'engage à prévenir sans délai l'**établissement d'envoi** où il est inscrit en cas d'interruption de son séjour.

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

**Signature de l'étudiant(e)**

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

**Signature et cachet de l'établissement d'accueil**

*Si ce document n'est pas rempli correctement est illisible ou raturé – il ne pourra pas être traité par nos services*

**Pour tout renseignement concernant le paiement de la 1<sup>ère</sup> partie de votre bourse, vous pouvez**  
**contacter le Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale**  
**au 04 91 57 54 99 de 14H00 à 16H00**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

« PRAME Enseignement Supérieur »  
Année 2015-2016 - ETUDES

**FORMULAIRE B –**  
**Attestation de fin de période d'études dans**  
**l'établissement d'accueil**

**A envoyer impérativement à la Région PACA dès votre DEPART de l'établissement d'accueil (une copie est à transmettre à votre établissement d'envoi)**

- **par Fax** : 04.91.57.51.79
- ou ▪ **par mail** : [boursesdemobilite@regionpaca.fr](mailto:boursesdemobilite@regionpaca.fr)
- ou ▪ **par courrier** : Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Vie étudiante et Mobilité internationale - 27, place Jules-Guesde -13481 – MARSEILLE Cedex 20

**Nom de l'établissement d'accueil** : .....

**Ville et pays d'accueil** : .....

atteste que l'étudiant(e) :

**NOM** : ..... **PRENOM** : .....

Inscrit : .....  
(nom de l'établissement d'envoi)

a effectué sa période d'études dans notre établissement :

**du** ..... / ..... / ..... **au** ..... / ..... / .....

Dans le cas d'une mobilité interrompue, merci d'en préciser les raisons :

.....  
.....

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

**Signature de l'étudiant(e)**

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

**Signature et cachet de l'établissement d'accueil**

*Si ce document n'est pas rempli correctement est illisible ou raturé – il ne pourra pas être traité par nos services*

**Pour tout renseignement concernant le paiement du solde de votre bourse, vous pouvez**  
**contacter le Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale**  
**au 04 91 57 54 99 de 14H00 à 16H00**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# ATTESTATION D'AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

J'autorise la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à utiliser mes données personnelles jusqu'au 31 décembre 2017 :

- Pour me transmettre des informations..... OUI  NON
- Pour me transmettre des invitations ..... OUI  NON
- Pour répondre à des questionnaires ..... OUI  NON

Ces éléments peuvent m'être adressés :

- Par message électronique..... OUI  NON
- Par courrier ..... OUI  NON
- Par téléphone ..... OUI  NON

Nom de l'étudiant : .....

Prénom de l'étudiant : .....

Etablissement d'envoi : .....

Date et signature :

Le ..... / ..... / .....

Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à "La gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants". Les destinataires des données sont : DERIES - SVEMI (Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur / Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant ou annuler l'autorisation d'utilisation de vos données, veuillez vous adresser au responsable du traitement : Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale - Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur - Courriel : [boursesdemobilite@regionpaca.fr](mailto:boursesdemobilite@regionpaca.fr)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# ATTESTATION D'AUTORISATION DE TRANSMISSION DES D'INFORMATIONS RELATIVES AU DOSSIER DE BOURSE PRAME

Toutes les informations relatives à un dossier de bourse PRAME seront transmises exclusivement à l'étudiant demandeur.

Cependant, l'étudiant a la possibilité d'autoriser la Région à transmettre de tels renseignements à un tiers en complétant la présente attestation.

Je soussigné (e)

Nom de l'étudiant: .....

Prénom de l'étudiant : .....

inscrit à (établissement d'envoi) .....

autorise la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à communiquer toutes les informations relatives à mon dossier de bourse PRAME 2015-2016 à :

Mr  Mme  Mlle  .....

Nom : .....

Prénom : .....

Né (e) le .....

Joindre impérativement la copie  
de la pièce d'identité  
correspondante

Date et signature :

Le ..... / ..... / .....

Mentions légales : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à "La gestion des bourses de mobilité internationale pour les étudiants". Les destinataires des données sont : DERIES - SVEMI (Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur / Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant ou annuler l'autorisation d'utilisation de vos données, veuillez-vous adresser au responsable du traitement : Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale - Direction de l'Economie Régionale, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur - Courriel : [boursesdemobilite@regionpaca.fr](mailto:boursesdemobilite@regionpaca.fr).